

Image not found or type unknown



Déplacement de travail

Par **Miguel26**, le **20/04/2020** à **14:30**

Je travail dans le domaine de la sécurité privée mutable dans toute la France et je suis sans voiture actuellement mon employeur est au courant et il veut m'envoyer à plus de 30 kilomètres de mon domicile pour travailler je refuse pas le travail mais j'ai pas de moyen de transport pour me rendre je lui en ai dit et je n'ai plus de réponse de leur part es-que je risque une sanction de leur part si je ne me présente pas au lieu de travail

Par **Visiteur**, le **25/04/2020** à **21:52**

Juste pour faire remonter votre question en visibilité, en espérant pour vous une réponse